# Les troubles du spectre autistique (TSA) au regard des représentations sociales et attributions causales des parents haïtiens

Joël MICHEL

Docteur en Sciences de l'Éducation et de la Formation,
recteur de l'Université Publique du Nord-Ouest à Port-de-Paix (UPNOPP), Haïti.

**DOI :** https ://doi.org/10.17184/eac.9136

**Résumé :** Ce chapitre porte sur les représentations sociales des Troubles du spectre autistique (TSA) chez les parents d'enfants haïtiens porteurs de TSA. Analysés dans une perspective socio-culturelle en référence aux travaux de Lomo Myazhiom et Reichhart, ces troubles considérés comme catégorie construite et réalité sociale, cristallisent des valeurs et des représentations qui permettent de comprendre quand, pourquoi et comment les personnes formulent des attributions à l'égard du handicap.

**Mots-clés :** Représentations sociales, Troubles du spectre autistique (TSA), parents d'enfants handicapés

## 1 Introduction

Ce chapitre porte sur les représentations sociales des Troubles du spectre autistique (TSA) chez les parents d'enfants haïtiens porteurs de TSA. Il montre que la manière de nommer une personne avec un TSA dans le contexte haïtien est indissociablement liée aux représentations sociales du handicap. Les données utilisées pour rédiger ce chapitre proviennent d'une recherche doctorale réalisée entre 2015 et 2021, traitant de la scolarisation des élèves en situation de handicap en Haïti. D'un point de vue médical, les TSA en tant que troubles neurodéveloppementaux qui débutent très tôt dans la vie de l'enfant (Barthélémy et Blanc, 2016) affectent précocement le développement global. Ils sont caractérisés par une altération simultanée de la communication et de l'interaction sociale ainsi que par des comportements restreints et répétitifs (American psychological association [APA], 2013). Dans cette étude, les TSA sont analysés dans une perspective socio-culturelle en référence aux travaux de Lomo Myazhiom et Reichhart (2020) ; en ce sens, ces troubles, considérés comme catégorie construite

et réalité sociale, cristallisent des valeurs et des représentations (Abric, 1994 ; Jodelet, 1998). Les représentations sociales, en tant qu'univers d'opinions propres à une culture, un groupe et/ou une classe sociale, relatifs à des objets de l'environnement social (Moscovici, 1961), sont ainsi des idées élaborées par un groupe social sur un objet particulier qui permettent de cerner l'origine des schémas de la cognition sociale. En même temps, elles éclairent la genèse d'une attribution qui est le processus par lequel l'individu appréhende la réalité et peut la prédire et la maîtriser (Heider, 1958). Selon Bonardi (2000), une attribution causale peut être considérée comme un raisonnement mis en évidence par un individu pour énoncer des causes à la suite d'un événement. Pour Malleh (2014), l'attribution causale peut être conçue en tant que conséquence des représentations sociales. En d'autres termes, les causes attribuées sont largement déterminées par la représentation de l'événement ou la situation en question.

Ces deux concepts, mobilisés dans ce chapitre, permettent de comprendre quand, pourquoi et comment les personnes formulent des attributions et fabriquent des représentations à l'égard du handicap.

## 2 Les troubles du spectre autistique dans le contexte haïtien

En Haïti, tant le terme TSA qu'autisme est peu fréquent ; il est employé depuis les années 2010 par certains professionnels des institutions scolaires et sanitaires (Michel, 2021). Confrontés à ce trouble et aux difficultés fonctionnelles qu'il entraîne, les parents d'enfants avec TSA tentent de le comprendre, mais surtout de lui donner du sens. Ils sont à la recherche d'explications sur les origines et les aspects descriptifs et prédictifs du TSA de leur enfant (Dugué et Dépestre, 2017 ; Michel, 2021). Les explications qu'ils avancent cernent ce trouble au regard de la culture haïtienne, c'est-à-dire selon les pratiques et représentations culturelles locales. Dans ce contexte, de nombreux travaux soutiennent que les représentations négatives (malveillantes, inamicales, stigmatisantes, excluantes, etc.), associées au handicap et aux troubles physiques et mentaux renforcent l'exclusion et l'isolement des enfants en situation de handicap non seulement à l'école (Jacques, 2018 ; Wamba, 2020) mais aussi de l'ensemble de l'espace social. En Haïti, il existe très peu de données relatives aux TSA/autisme malgré le fait que « *l'autisme est un handicap à la mode* » (Michel, 2021). Les parents haïtiens s'interrogent fortement sur l'origine du TSA de leur enfant, et ne sont pas satisfaits des explications biomédicales apportées par les professionnels de l'éducation et de la santé (Dugué et Dépestre, 2017). Selon une tradition haïtienne, les troubles psychiques, les problèmes dans le fonctionnement quotidien, l'échec scolaire, la maladie et le handicap peuvent être considérés comme la conséquence d'un envoûtement, d'un sort, « d'un coup de *loa* »[1] ou d'une malédiction divine.

Considérant l'interaction entre pratiques et représentations, ces dernières déterminent le comportement et les attitudes vis-à-vis des personnes en situation de handicap notamment celles avec un TSA. À juste titre, Wamba (2020) souligne que les parents haïtiens s'assurent que leurs enfants en situation de handicap ou ayant un trouble restent à la maison pour éviter soit le mépris (Jacobson, 2008) soit les représailles

[1] Intervention maléfique d'un esprit.

Published in : REICHHART, Fréderic ; LOMO MYAZHIOM, Aggée Célestin (dir.), *Handicap et société. Perspectives socio-anthropologiques en Haïti*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004703, doi : 10.17184/eac.9782813004703

(Phillips, 2011) de leurs camarades à l'école. De plus, avoir un enfant en situation de handicap ou ayant un trouble génère honte et déshonneur chez certains parents haïtiens. Des enquêtes montrent que les parents haïtiens ayant un enfant en situation de handicap le cachent, l'ignorent, ne l'envoient ni à l'église ni à l'école (Regulus, 2020). Les personnes en situation de handicap ou avec un trouble ne sont pas considérées comme des personnes à part entière. Insignifiantes, elles ne sont pas jugées dignes d'être éduquées ou instruites. En même temps, les parents d'enfants qui ne sont pas en situation de handicap s'assurent que leurs progénitures n'entretiennent pas de relation avec une personne en situation de handicap car selon la conception haïtienne, le handicap et les troubles sont contagieux (Michel, 2021).

## 3 Désignation du TSA en Haïti : une analyse socio-anthropologique

Pour comprendre comment les parents d'enfants avec un TSA se représentent ces troubles, une étude a été réalisée auprès de 22 parents (17 mères et 5 pères) d'enfants diagnostiqués avec un TSA. Domiciliés dans le département de l'Ouest d'Haïti, ce sont des parents d'enfants âgés de trois à dix-huit ans, diagnostiqués avec un TSA selon les critères du DSM-IV/5 et/ou de la CIM-10/11. Au total, 18 entretiens semi-directifs individuels (15 mères, 3 pères) et deux entretiens semi-directifs collectifs avec deux couples de parents ont été réalisés. Chaque entretien, d'une durée d'environ 1 heure et 30 minutes, a été réalisé en créole (langue maternelle des enquêtés), enregistré sur support audio, transcrit en créole puis traduit et retranscrit en français.

### 3.1 Quelle appellation pour désigner une personne avec un TSA

À partir des entretiens réalisés, 15 mots créoles utilisés par les parents pour désigner une personne avec un TSA se dégagent. Trois dictionnaires ou lexiques du créole haïtien (Olivier, 2014 ; Védrine, 2005 ; Vilsaint, 1991) ont été consultés pour définir ces mots et les analyser. Toutefois, seuls six des quinze mots (*bèbè, bèkèkè, egare, entatad, fou, kokobe*) employés par les parents figurent dans ces dictionnaires. Les autres neuf mots (*djèdjè, bata, anreta, agodjo, andikape, timoun modi, timoun loa gate, moko, mongol*) non contenus sont utilisés dans le langage populaire haïtien pour désigner une personne malade, en situation de handicap ou victime d'un sort. L'analyse de ces mots utilisés pour désigner une personne avec un TSA constitue une porte d'entrée aux représentations des parents.

En premier lieu, elle montre que les parents recourent à des explications rationnelles pour parler des troubles qui sont énoncés sous différentes formes : cela fait référence à des termes tels que retard de développement, enfant à problème et limitation fonctionnelle. À ce dernier sujet, les parents utilisent de nombreuses expressions : « *Enfant qui n'a pas de bon sens* », « *enfant qui n'est pas lucide* », « *celui qui a une déficience mentale* », « *enfant qui n'est pas autonome* », « *celui qui ne comprend rien* », « *qui ne peut pas faire grande chose* », « *qui est limité* », « *qui ne possède pas toute sa capacité mentale* ». En fait, dans une approche bio-fonctionnelle du handicap et en référence à la Classification internationale du handicap (CIH), les personnes handicapées sont considérées au niveau des incapacités comme limitées dans leurs aptitudes. Par ailleurs, les propos des parents renvoient également à une difficulté de communication et d'in-

Published in : REICHHART, Fréderic ; LOMO MYAZHIOM, Aggée Célestin (dir.), *Handicap et société. Perspectives socio-anthropologiques en Haïti*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004703, doi : 10.17184/eac.9782813004703

teraction sociale : *« Enfant qui ne parle pas avec les autres », « celui qui ne peut rien dire », « enfant bèbè, celui qui ne parle pas »*. Ces propos élucident bien l'une des caractéristiques de la dyade autistique évoquée dans la littérature (APA, 2013) impliquant l'altération de la communication et de l'interaction sociale. En outre, les propos des parents évoquent un retard de développement. Les mots et groupes de mots désignés en créole (*bèbè* et *bèkèkè* [absence de la parole]*, egare* et *entatad* [attardé mental ou retard mental]*, kokobe* [infirme ou invalide]) pour nommer un enfant avec un TSA s'inscrivent dans un registre normatif : ils indiquent un écart entre l'enfant avec un TSA et les autres enfants du même âge.

Les expressions précitées dans le contexte haïtien sont équivalentes à « bon à rien ». Elles renvoient à un écart à la norme, lié à une forme de marginalisation. En effet, dans une perspective défectologique et bio-fonctionnelle du handicap, intrinsèquement, la personne handicapée est perçue comme « bon à rien », incapable, assistée, c'est-à-dire une personne sans compétence que la famille doit assister durant toute la vie. Dans le contexte haïtien, il a été déjà rapporté dans la littérature que « *les personnes handicapées sont socialement considérées comme des personnes qui n'apportent rien […]. Insignifiantes et inférieures, elles n'ont vocation qu'à jouer un rôle mineur dans leur environnement social* » (Lomo Myazhiom et Reichhart, 2020, p. 165).

En second lieu, les parents recourent à des explications surnaturelles pour parler des TSA comme le montrent les expressions suivantes : « *Un enfant comme celui-ci, est un enfant possédé par un esprit* » ; « *celui qui a un mauvais esprit* » ; « *enfant gâté par un loa par un esprit* » ; « *fils d'un loa, d'un esprit* ». En fait, selon une conception haïtienne, la maladie, le handicap et les troubles sont souvent liés aux esprits. Lorsque la cause du TSA de leur enfant est attribuée aux *loas*, aux esprits, aux conflits familiaux ou aux sorts, les parents se considèrent comme des victimes. Une mère de confession catholique avance : *« Mes sœurs n'ont jamais eu de la chance pour arriver au bout de leur grossesse. Ça, c'est un problème. Moi, mon premier fils est handicapé. Franchement docteur, ça c'est un problème. Vous savez chez nous, il y a beaucoup de jalousie. Sérieusement docteur, il y a un problème. Un problème que je ne connais pas, mais franchement, il y a un problème. […] cette situation n'est pas pour « granmèsi »* [situation qui dépasse l'endentement humain]*. Les gens peuvent nous haïr et nous font du mal. Je pense qu'on nous a fait du mal, toute la famille, moi et mes sœurs ».*

### 3.2 De la désignation des TSA en créole aux représentations défavorables des TSA

Les explications données par les parents interrogés mettent en exergue d'une part la représentation défavorable à l'égard du handicap, et d'autre part la construction de sens autour des TSA. Dans les sociétés traditionnelles, les éléments symboliques et socioculturels sont déterminants dans l'identification et la désignation des troubles et des maladies (Bibeau, 1978). Dans ces sociétés, toutes les maladies et troubles possèdent des codes étiologiques locaux, c'est-à-dire des mots pour les nommer ou les désigner. Par exemple, les personnes en situation de handicap moteur en Haïti sont appelées *kokobe* (Phillips, 2011 ; Lomo et Reichhart, 2020). L'expression *kokobe* est très péjorative dans le contexte haïtien : les *kokobe* sont souvent la honte de leur famille et considérés comme des bons à rien, des déviants, des insignifiants, des mendiants (Michel, 2021). En effet, les mots et les groupes de mots utilisés en créole pour

Published in : REICHHART, Fréderic ; LOMO MYAZHIOM, Aggée Célestin (dir.), *Handicap et société. Perspectives socio-anthropologiques en Haïti*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004703, doi : 10.17184/eac.9782813004703

désigner une personne avec un TSA s'enracinent dans la représentation des TSA et alimentent pour les parents la construction de sens autour des troubles. L'ensemble des mots créoles utilisés pour désigner une personne avec un TSA possède une connotation dévalorisante et discriminatoire. Ainsi, les mots « *egare, fou, entatad* » sont les plus utilisés par des parents pour désigner une personne avec un TSA. Dans le contexte haïtien, ces mots sont péjoratifs et marquent une exclusion sociale. En Haïti, qualifier quelqu'un d'*egare* (Damus, 2016), *fou* ou *entatad* suppose que la personne est dépourvue d'une certaine faculté intellectuelle. Par ailleurs, un *djèdjè* ou un *Bèkèkè* est quelqu'un qui "ne peut pas faire grand chose" et confronté à des difficultés de communication (Lomo et Reichhart, 2020).

En outre, la représentation défavorable à l'égard du TSA peut se comprendre au regard du mot *bata* (bâtard) utilisé pour désigner un enfant avec un TSA. Selon les explications des parents haïtiens, un *bata* est le produit de deux êtres différents : un esprit et un humain. Selon une conception dominante en Haïti, il s'agit d'une action néfaste d'un esprit sur un humain qui a commis une erreur (Calvot, Rizk et Herlemont-Zoritchak, 2012 ; Damus, 2016), qui a transgressé. Enfin, la représentation défavorable vis-à-vis du TSA se fait remarquer par rapport à l'expression *timoun modi* [enfant maudit] qui désigne un enfant avec un TSA. En effet, la malédiction dont les parents parlent peut venir d'un *loa*, c'est-à-dire d'une action maléfique d'un esprit. Une mère de confession protestante d'une fille de 6 ans avec TSA et enseignante à l'école déclare : *« Haïti est un pays folklorique, beaucoup d'haïtiens croient dans la magie. Pour la majorité de la population, le handicap est quelque chose de surnaturel. Pour la majorité des haïtiens, la naissance d'un enfant handicapé est le résultat d'un sort jeté, de la magie. C'est un enfant qui est réclamé par un loa racial* [ancestral] ».

Damus (2016) rapporte qu'en Haïti le handicap est communément perçu comme une punition, une malédiction par la personne concernée elle-même, ses proches et les membres de la collectivité. C'est ce qu'explique cette mère : « *J'ai passé plus d'un mois à demander pardon à Dieu pour une faute que j'avais commise* ». Plusieurs auteurs (Jacobson, 2008 ; Lomo Myazhiom et Reichhart, 2020 ; Regulus, 2020) soulignent que la société haïtienne est marquée par des représentations défavorables à l'égard du handicap, de la maladie et des troubles associés. Par ailleurs, Tremblay (1995), dans son étude réalisée auprès des mères haïtiennes d'enfants malades rapporte que face à l'infortune, les mères développent des théories explicatives liées aux croyances traditionnelles (*loas*, Dieu) pour donner sens à la situation.

### 3.3 Définition des TSA en créole, une construction de sens pour contrôler la situation

Poizat souligne que « *lorsque l'espèce humaine se trouve devant une difficulté insurmontable sur le plan technique, elle fait appel à des réponses magiques, mythiques, religieuses, imaginaires* » (2005a, p. 9). Le discours des parents corrobore cette affirmation. Les attributions causales identifiées dans les entretiens des parents peuvent être classées et thématisées ainsi : *volonté de Dieu* (8 parents) ; *raison médicale ou psychologique liée à la mère* (5 parents) *; raison médicale liée à l'enfant* (4 parents) *; séparation des parents* (3 parents) ; *tremblement de terre* (1 parent) *et antécédents familiaux* (1 parent). Ces différentes attributions causales de la part des parents rejettent

Published in : REICHHART, Fréderic ; LOMO MYAZHIOM, Aggée Célestin (dir.), *Handicap et société. Perspectives socio-anthropologiques en Haïti*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004703, doi : 10.17184/eac.9782813004703

l'hypothèse de l'origine génétique des TSA soutenue par les études scientifiques au bénéfice d'autres hypothèses. Sigouin (2006) constate également ce rejet de l'origine génétique dans son étude réalisée auprès des parents d'origine haïtienne d'enfants avec un TSA vivant au Québec. En fait, les causalités dominantes inférées au TSA sont liées au religieux, au surnaturel ou au divin, reflétant les croyances des parents. Une mère, protestante, d'un enfant de 7 ans avec un TSA soutient que le trouble de son enfant est la manifestation de la volonté divine : « *Que la volonté de Dieu soit faite. Bon Dieu ne donne jamais une charge à quelqu'un pour ne pas être capable de la tenir. C'est la volonté de Dieu. Bon, Dieu sait tout* ». Cette manière d'expliquer le TSA de son fils correspond à sa conception judéo-chrétienne. En effet, chez les chrétiens le rapport à l'épreuve sur terre est issu de la déchéance du jardin d'Eden, l'acceptation du corps tel qu'il est (Poizat, 2005b). En ce sens, le corps handicapé ou déformé est lié à la volonté et/ou à la justice de Dieu. Cette construction de sens autour des TSA renvoie à la croyance en un monde juste évoquée dans la littérature par Lerner et Simmons (1966). Selon cette théorie, les personnes obtiennent ce qu'ils méritent et méritent ce qu'ils obtiennent (Soudan et Gangloff, 2012). D'après cette conception, le chrétien n'a pas de contrôle sur les actions de Dieu. En ce sens, la maladie, la mort, le handicap ou tous les malheurs qui arrivent à l'homme sont expliqués au regard de la volonté de Dieu (Tremblay, 1995). Au regard de cette conception, Poizat souligne que *« les dieux fabriquent la maladie mentale et la déficience lorsqu'ils punissent les déviants »* (2005b, p. 22). Il se réfère à un passage biblique (Deutéronome chapitre 28, verset 27) qui stipule que : « *l'Éternel te frappera de délire, d'aveuglement, d'égarement d'esprit et tu tâtonneras en plein midi comme l'aveugle dans l'obscurité* ».

De plus, certains parents semblent évoquer l'intervention de *loas* comme source du TSA de leur enfant, plus précisément une désobéissance aux *loas* : *« quand j'étais enceinte, je rêvais de quelqu'un. Dans le rêve, un esprit m'avait dit que je dois appeler mon fils [pause] je ne me souviens pas le nom qu'il m'avait donné. Je n'ai pas porté d'attention à ce qu'on m'avait dit et j'ai appelé mon fils Y. Après, j'ai raconté ça à un ami, il m'a dit que ça pourrait provoquer le problème de mon fils ».* Selon une conception dominante en Haïti, les vodouisants attribuent les causes d'une maladie, d'un trouble, d'un handicap ou de n'importe quel malheur aux *loas* ; ils proviennent des manquements d'une personne envers les *loas* ou de la désobéissance d'un esprit. Malgré que certains parents mettent en avant la volonté de Dieu comme cause du TSA, cela ne les empêche pas de la lier à un *loa*. Selon une mère d'une fille de 6 ans, militante d'une association de personnes handicapées en Haïti : « *[…]. Comme vous savez qu'en Haïti, il existe le vodou, la magie, même quand j'ai une foi chrétienne, je connais l'existence de la magie. Dès fois, Dieu peut vous laisser frapper sans vous livrer à l'ennemi. Dès fois, il vous laisse arriver quelque chose pour sa gloire – pour témoigner. Ce que je sais, j'ai été frappée par la magie durant ma grossesse, par une poudre magique ».* Il s'agit d'une logique cumulative entre des croyances diverses, un syncrétisme que l'on peut qualifier de pensée magico-religieuse. Celle-ci, façonnée par un ensemble de croyances religieuses et magiques, se traduit à travers les croyances des pouvoirs et le rôle déterminant des forces surnaturelles, en l'occurrence Dieu et *loas,* dans l'avènement d'un TSA. Cette conception est observée chez les Haïtiens par plusieurs auteurs (Métraux, 1958 ; Raphaël, 2010). Selon Tremblay (1995), en Haïti, que l'on

Published in : REICHHART, Fréderic ; LOMO MYAZHIOM, Aggée Célestin (dir.), *Handicap et société. Perspectives socio-anthropologiques en Haïti*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004703, doi : 10.17184/eac.9782813004703

soit catholique, protestant, vodouisant ou magicien, Dieu ou *loa* sont souvent désignés comme causes de la maladie, des troubles et du handicap. Ceci se retrouve dans les travaux de Damus (2016), pour qui, afin de faire face aux dysfonctionnements moteurs, physiques, sensoriels, mentaux, psychologiques ou psychiques en Haïti, on recourt à des traitements médicaux, magiques et/ou religieux. Plusieurs études (Ben-Cheikh et Rousseau, 2013 ; Hébert et Koulouglioti, 2010) évoquées dans la littérature sur les attributions causales des TSA montrent cette cohabitation dans plusieurs contextes culturels. Mais dans la recherche et construction de sens autour du TSA, les parents évoquent une diversité de causes, dévoilant la cohabitation d'un registre traditionnel et biomédical. Un parent d'un enfant avec un TSA, enseignant à l'Université détaille : « *Je crois que tout est possible* [en Haïti]. *Comme scientifique, je connais que l'autisme existe. Mais je ne rejette pas notre culture. Tout est possible en Haïti. Je crois en Dieu, mais la magie existe chez nous. Je ne connais pas exactement le problème de mon fils, mais son problème peut être lié à Dieu ou à un truc mystique que je ne sais pas encore* ».

À la lumière des entretiens, la façon dont les parents appréhendent le TSA de leur enfant peut s'expliquer par la pensée magico-religieuse. Selon Raphaël (2010), lorsqu'un trouble ou une pathologie pose des problèmes d'identification évidents en Haïti, même les Haïtiens qui sont proches de la conception occidentale (biomédicale) et sont informés des causes des pathologies, se réfèrent à la conception traditionnelle afro-caribéenne pour tenter de l'expliquer, sans rejeter pour autant les considérations biomédicales.

## 4 Conclusion

Ce chapitre montre que les appellations utilisées pour désigner une personne avec un TSA dans le contexte haïtien sont indissociablement liées aux représentations sociales défavorables associées aux handicaps en Haïti. Il confirme que les mots utilisés par les parents d'enfants avec un TSA pour désigner une personne avec un TSA sont à connotation négative ; ce sont des mots pour maux, c'est-à-dire, des mots qui dévoilent le mal-être des parents. Ils renvoient à des représentations sociales traduisant, d'une part, un écart à la norme qui est lié à une limitation fonctionnelle, un problème de communication et d'interaction sociale, et, d'autre part, un rôle déterminant des forces surnaturelles comme Dieu et les *loas*. Ces mots portent l'empreinte d'une société discriminatoire vis-à-vis des personnes en situation de handicap ou ayant un trouble. Ils marquent la différence entre les personnes dites « valides » et celles qui ne le sont pas. À travers ces mots, les parents se représentent les personnes avec un TSA comme des personnes qui n'ont pas de valeur, le fruit de la malédiction des esprits. Par ailleurs, dans la construction de sens autour du TSA de leur enfant, c'est-à-dire dans la formulation des attributions causales liées à ce trouble, les parents se réfèrent à la croyance traditionnelle haïtienne (action néfaste d'un *loa*, volonté ou justice de Dieu) sans s'opposer à la conception biomédicale (raison médicale ou psychologique liée à la mère ou l'enfant).

Published in : REICHHART, Fréderic ; LOMO MYAZHIOM, Aggée Célestin (dir.), *Handicap et société. Perspectives socio-anthropologiques en Haïti*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004703, doi : 10.17184/eac.9782813004703

## Bibliographie

Abric, J. C. (1994). Les représentations sociales : aspects théoriques. In J. C. Abric (Dir.), *Pratiques sociales et représentations sociales.* Paris : Presses Universitaires de France.

Association américaine de psychiatrie [APA] (2013). *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-5).* [Traduction de l'anglais coordonnée par M. A. Crocq *et al.* (2015). Paris : Masson].

Barthélémy, C., et Blanc, R. (2016). Le diagnostic d'autisme de Kanner au DSM-5. *Rééducation Orthophonique*, 265, 13-22.

Ben-Cheikh, I., et Rousseau, C. (2013). Autisme chez les enfants d'immigration récente. Modèles explicatifs de familles originaires du Maghreb, *L'autre*, *14*(2), 213-222.

Bibeau, G. (1978). L'organisation Ngbandi des noms de maladies. *Anthropologie et Société, 2*(3), 83-116.

Bonardi, C. (2000). Pensée sociale et théorie de l'attribution. In N. Rousiau (Dir.), *La psychologie sociale* (p. 157-174). Paris : In Press éditions.

Calvot, T., Rizk, S., et Herlemont-Zoritchak, N. (2012). Nouveau regard sur le handicap : une belle manière de réinventer l'avenir. In. J. D. Rainhorn (Dir.), *Haïti, réinventer l'avenir* (p. 237-250). Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'homme de l'Université d'État d'Haïti.

Damus, O. (2016). En Haïti, le handicap à travers le prisme de l'irrationnel et du magique. In. C. Gardou (Dir.), *Le handicap et ses empreintes culturelles. Variations anthropologiques 3* (p. 117-130). Toulouse : Érèse.

Dugué, R., et Dépestre, M. D. (2017). *Dispositifs d'accompagnement des enfants autistes au niveau de l'éducation de base.* Cas de trois écoles spéciales à Port-au-Prince. Mémoire de licence en sciences de l'éducation, Université Quisqueya, Port-au-Prince, Haïti.

Hébert, E. B.,et Koulouglioti, C. (2010). Parental beliefs about cause and course of their child's autism and outcomes of their beliefs : a review of the literature. *Comprehensive Pediatric Nursing,* 33, 149-163.

Heider, F. (1958). *The psychology of interpersonal relations.* New York, NY : John Wiley et Sons, Inc.

Jacobson, E. (2008). Comparative policy brief : status of intellectual disabilities in the Republic of Haïti. *Journal of Policy and Practice in Intellectual Disabilities, 5*(2), 122-124.

Jacques, M. (2018). *Manuel de formation des enseignants sur l'éducation inclusive.* Document non publié. Port-au-Prince, Haïti.

Jodelet, D. (1998). Représentations sociales : phénomène, concept et théorie. In S. Moscovici (Dir.), *Psychologie sociale* (p. 361-382). Paris : Presses Universitaires de France.

Lerner, M. J., et Simmons, C. H. (1966). Observer's reaction to the innocent victim. Compassion or objection. *Journal of Personality and Social Psychology, 4,* 203-210.

Lomo Myazhiom, C. A., et Reichhart, F. (2020). in Frédéric Reichhart, Aggée Lomo, Rachedi Zineb, Michel Mercier, Au carrefour de l'altérité, Pratiques et représentations du handicap dans l'espace francophone, Presses universitaires de Namur, *Le handicap en Haïti ou la figure usuelle du kokobe,* p. 99-110.

Lomo Myazhiom, C. A., et Reichhart, F. (2020). Les personnes handicapées à l'épreuve de la société haïtienne : vivre le handicap en Haïti. In. S. Benbelli *et al.* (Dir.), *Handicap et espaces* (p. 161-172). Clermont-Ferrand : Presses de l'Université Clermont Auvergne.

Malleh, N. (2014). *Causalité et contrôle perçu de la maladie cancéreuse et leurs effets sur le coping du malade.* Thèse de doctorat en psychologie, Université de Tunis, Tunisie et Université Paris Nanterre, Nanterre.

Métraux, A. (1958). *Le vaudou haïtien.* Paris : Gallimard.

Michel, J. (2021). *La scolarisation des élèves en situation de handicap en Haïti : organisation, état des lieux et représentations sociales des parents d'enfants avec un TSA.* Thèse de doctorat en Sciences de l'Éducation et de la Formation, Université Paris Nanterre : Nanterre.

Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse : son image et son public.* Paris : Presses Universitaires de France.

Olivier, G. Y. (2014). *Konprann, Konnen. Youn nan tout, tout nan youn.* Port-au-Prince, Haïti : Edisyon pawol.

Phillips, C. (2011). Aller vers le *cocobai* : la reconstruction et les personnes handicapées en Haïti. *Cahier de politique*, 1-16.

Published in : REICHHART, Fréderic ; LOMO MYAZHIOM, Aggée Célestin (dir.), *Handicap et société. Perspectives socio-anthropologiques en Haïti*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004703, doi : 10.17184/eac.9782813004703

Poizat, D. (2005a). Nos sociétés font appel à des réponses magiques. Entretien avec Albert Memmi. *Reliance*, 16, 9-12.

Poizat, D. (2005b). Religions et handicap : le trouble de l'alliance. *Reliance*, 17, 19-26.

Raphaël, F. (2010). L'ethnopsychiatrie haïtienne : entre le vodou haïtien et la médecine classique occidentale. *Santé Mentale en Haïti*, 2, 167-178.

Regulus, S. (2020). Enfants en situation de handicap et justice cognitive en Haïti. In R. Lainy (Dir.), *Le handicap à l'école haïtienne. Résultats préliminaires d'une recherche-action dans le grand Sud d'Haïti à la suite de l'ouragan Matthew* (p. 59-69). Québec, Canada : Éditions Science et bien commun.

Reichhart Frédéric et Lomo Aggée, 2020, in Maria Fernanda Arentsen et Florence Faberon, Regards croisés sur le handicap en contexte francophone, Presses universitaires Blaise Pascal (PUBP) de l'université Clermont, Penser le handicap comme une production sociale et culturelle, p. 63-74

Sigouin, C. (2004). *Jongler avec les sens pour obtenir l'absurde : modèles interprétatifs des parents d'enfants autistes d'origine haïtienne*. Mémoire de Master en psychiatrie, Université McGill, Montréal, Canada.

Soudan, C., et Gangloff, B. (2012). *La croyance au monde juste comme facteur explicatif de diverses réactions à des injustices professionnelles.* Document en ligne : <https://hal-univ-paris10.archives-ouvertes.fr/hal-01473291/document$>$ (consulté le 02/10/2018).

Tremblay, J. (1995). *Mères, pouvoir et santé en Haïti*. Paris : Karthala.

Védrine, E. W. (2005). *Petit lexique du créole haïtien*. Boston, FL : E.W. Védrine Publications.

Vilsaint, F. (1991). *Diksyonè anglè kreyòl/English kreyòl dictionary*. Temple Terrace, FL : Educa Vision.

Wamba, N. (2020). Élèves, troubles d'apprentissage et éducation inclusive en Haïti. Un examen de la littérature. In R. Lainy (Dir.), *Le handicap à l'école haïtienne. Résultats préliminaires d'une recherche-action dans le grand Sud d'Haïti à la suite de l'ouragan Matthew* (p. 11-29). Québec, Canada : Éditions Science et bien commun.

Published in : REICHHART, Fréderic ; LOMO MYAZHIOM, Aggée Célestin (dir.), *Handicap et société. Perspectives socio-anthropologiques en Haïti*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004703, doi : 10.17184/eac.9782813004703